



GARANTIE TRANQUILLITE PLONGIMAGE



1/ Qu'est ce que c'est ?

La garantie Plongimage est une garantie additionnelle, payante, couvrant la noyade de votre appareil photo, due à un défaut de fabrication du caisson, sur une période aux choix de 1, 2 ou 3 ans.

En effet à ce jour les marques de caisson ne prennent en charge que le remplacement ou l'indemnisation du caisson, mais jamais le contenu, lorsqu'il y a une noyade/détérioration de l'appareil photo dû à un défaut de fabrication/conception.

2/ Conditions

1. Plongimage (Sarl Dive Photo Light) garantie le remplacement ou le remboursement de votre appareil photo en cas de noyade de ce dernier à cause d'un défaut de fabrication du caisson, certifié par la marque.
2. La garantie Plongimage est uniquement applicable sur tous les appareils achetés dans des packages auprès de la société Plongimage.
3. La garantie Plongimage ne se substitue pas à la garantie fabricant.
4. La garantie Plongimage couvre seulement l'appareil photo vendu avec le caisson qui lui est dédié, si et seulement si ce caisson est reconnu avoir un défaut de fabrication.
5. La garantie Plongimage s'applique si et seulement si le fabricant du caisson atteste le défaut de fabrication.
6. La garantie Plongimage ne s'applique que quand la totalité du cout du matériel acheté est acquitté par vos soins et encaissé par notre société.

Il est impératif de toujours tester votre caisson à vide lors de la 1^{ère} plongée, après un voyage, après un choc.

3/ Exclusions – Restrictions

1. La garantie Plongimage ne couvre pas le défaut de conception, la mauvaise utilisation, le mauvais entretien, la noyade accidentelle.
2. La garantie Plongimage ne couvre que l'appareil photo et aucun autre matériel ni accessoire. Elle ne couvre également pas la perte des photos et vidéos stockés dans l'appareil photo, ni la carte mémoire.
3. La garantie Plongimage ne se substitue pas à la garantie fabricant.

4/ Applications

1. Tout sinistre doit être signalé par EMAIL ou par COURRIER uniquement, dans les plus brefs délais (7 jours maximum après le sinistre), à notre responsable service après vente, Christel DELMAS:
Email : christel@plongimage.com
Courrier : PLONGIMAGE – SAV – Christel DELMAS – 1 chemin du riboutet box n°6 33670 CREON
2. Christel vous fera parvenir un formulaire à remplir et à lui renvoyer sous 48h.



3. Dès réception de votre formulaire, Christel prendra contact avec vous, sous 48 heures ouvrées, par email ou par téléphone, pour vous informer de la marche à suivre.
4. Si les conditions semblent être applicables, afin d'examiner et de tester votre matériel, il vous sera demandé de renvoyer par le transporteur de votre choix l'ensemble de votre matériel, accompagné de la copie de votre facture d'achat, à notre service technique.
Nous vous recommandons de procéder à une expédition suivie et assurée, le transport étant sous votre responsabilité.
5. Il appartient au technicien de la société Plongimage (Sarl Dive Photo Light) d'examiner l'ensemble de votre matériel.
6. Il est seul habilité à déterminer si la noyade résulte d'un défaut de fabrication, suite à la certification par la marque du caisson d'un défaut sous garantie du caisson.
7. Vous pouvez cependant demander une contre expertise, qui se fera uniquement dans nos locaux, en présence de notre technicien et sur rendez-vous pris au minimum 15 jours avant la date.
8. Si le fabricant confirme un défaut de fabrication du caisson, et si la noyade de l'appareil est consécutive à ce défaut de fabrication, Plongimage s'engage à vous fournir le même appareil photo (même marque, même modèle), ou si il n'est plus disponible chez nos fournisseurs, à procéder au remboursement à sa valeur d'achat (celle inscrite sur la facture faite par notre société)

5/ Tarifs

Pack caisson Ikelite-Recsea

Durée	1 an	2 ans	3 ans
Tarif	10€ + 1.5% de la valeur du pack TTC	10€ + 2.5% de la valeur du pack TTC	10€ + 3.5% de la valeur du pack TTC

Pack caisson Panasonic – Canon – Olympus – Fuji - Sony

Durée	1 an	2 ans	3 ans
Tarif	10€ + 1% de la valeur du pack TTC	10€ + 2% de la valeur du pack TTC	10€ + 3% de la valeur du pack TTC

Ces tarifs sont payables lors de la commande (site ou téléphone) en sus du prix du matériel et des frais divers (transport – bancaires).

Pour les règlements en plusieurs fois, le cout de la garantie est réglé lors de la première échéance.

En cas de retour du matériel dans le délai légal de rétractation de 7 jours la somme est intégralement remboursée.